

2) Février 2018

Le slam au collège Lucie-Aubrac (01/02/2018)



Bonne ambiance de travail avec Marie Fayes (professeure de français) et Lhomé, le rappeur

Dans le cadre des actions EPI ((Enseignement pratique interdisciplinaire) au collège Lucie-Aubrac, Marie Fayes, professeure de français a invité Lhomé, un rappeur de Poitiers venant de Réseau Canopé (Réseau de création et d'accompagnement pédagogique) pour un atelier de slam. Les trois classes de 4e participent, durant une journée chacune, depuis lundi et jusqu'à ce jeudi 1er février.

L'artiste explique ce travail de français type « slam » : « C'est un moyen de donner envie de s'exprimer de manière artistique et théâtrale. Le thème de ces ateliers est "L'être humain sans frontières". » En accordant à chaque mot rime, expression, sentiment et ressenti, les élèves créent dans ces ateliers, avec des musiques appropriées une « chanson rap » tout en travaillant la langue française.

Quinze fermetures de classe à la rentrée (02/02/2018)



Le rectorat de l'académie de Besançon prépare la rentrée prochaine. Le projet de carte scolaire pour le Territoire de Belfort prévoit quinze fermetures de classes compte tenu d'une baisse annoncée de 256 élèves.

Pour les maternelles, cela concerne à Belfort les écoles Bartholdi et Schoelcher, Bessoncourt, Danjoutin Saint-Exupéry, RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Argiésans, Valdoie Frahier, Offemont centre et Jean-Macé. En élémentaire : Beaucourt centre A, Danjoutin Saint-Exupéry, Evette-Salbert et Valdoie Kiffel-Chénier. **En élémentaire : Éloie, Morvillars et Chèvremont.**

« Le point noir qui demeure dans cette carte scolaire », explique Géraldine Tapie, « c'est de compter les maternelles et les élémentaires ensembles dans les RPI. » La représentante de la FSU sur le dossier ne « veut pas opposer ville et campagne. Il y a des besoins dans les villes mais il ne faut pas que ça soit au détriment de la campagne, là où il y a aussi des enfants en difficultés ».

Sept autres classes restent en suspens quant à une fermeture soumise au comptage des élèves : à Belfort, Les Barres, Jean-Moulin et Jules-Heidet, à Giromagny Chantoiseau et dans les RPI Le Plateau, Vallée de l'Écrevisse et du Tilleul.

Les ouvertures de classes sont toutes prévues à Belfort : Aragon et Émile-Géant pour les maternelles ; Les Barres, Saint-Exupéry, Dreyfus-Schmitt, René-Rucklin et Pergaud (pour deux classes) dans l'élémentaire. Une seule ouverture conditionnelle est évoquée, à Bessoncourt.

.../...

Naïs ESTEVES-PASCOAL

Rencontre franco-allemande au collège (03/02/2018)



On joue en parlant allemand

Dans le cadre des EPI au collège Lucie-Aubrac, mercredi, Barbara Jehannin (professeur d'allemand) et Anne Catherine Mehl (intervenante en allemand dans les écoles primaires) organisaient une rencontre entre les 6^e germanistes (classe bilingue) du collège et des élèves de l'école primaire (environ 20 CM2, accompagnés par leur professeur, Sylvie Pierre, aucun d'eux n'apprenant l'allemand) et 20 élèves de maternelle qui apprennent l'allemand avec Anne Catherine Mehl. Ils étaient accompagnés par une ATSEM.

Cette rencontre s'inscrivait dans le concept de la liaison entre le primaire et le secondaire (école/collège). La fin janvier a été choisie pour commémorer la journée franco-allemande (le 22 janvier 1963 était signé le traité de l'Élysée entre de Gaulle et Adenauer).

Les élèves de 6^e ont joué des petits dialogues et sketches en allemand sur le thème des loisirs, et terminé par une chanson sur les jours de la semaine. Les maternelles qui apprennent l'allemand ont chanté à leur tour dans cette langue.

Après avoir dégusté un goûter préparé et servi par les élèves de 6^e (et les professeurs) les maternelles sont repartis vers leur école.

Les CM2 sont restés avec les élèves de 6^e, 5^e et 4^e pour parler de leur travail sur les relations franco-allemandes. Ils ont commencé par donner des lettres aux plus jeunes pour former le mot « Freundschaft » (qui signifie amitié en français).

En partant de ce mot, ils ont expliqué aux plus jeunes pourquoi cette journée était importante pour l'Europe. Ils ont également montré les panneaux fabriqués en classe à ce sujet.

La rencontre s'est terminée par des questions des CM2 sur l'apprentissage de l'allemand et des langues au collège.

Les élèves de 4^e ont également essayé d'apprendre quelques mots en allemand aux CM2 avant de partir. Une rencontre et un travail utiles réalisés dans la bonne humeur.

Elections législatives : en quelques chiffres (05/02/2018)

Morvillars - élections législatives – 2ème ^r tour – dimanche 4 février 2018		
	Nombre	%
Inscrits	746	
Votants	184	24,66%
Blancs	11	
Nuls	7	
Suffrages exprimés	166	
Ian Boucard	123	74,09%
Christophe Grudler	43	25,90%

Grudler des villes, Grudler des champs

Hors de Belfort, les scores de Christophe Grudler sont faibles. Le candidat MoDem-LREM n'obtient que 37,37 % des suffrages dans les autres communes de Belfort. **Il n'a obtenu que 17 % à Grosne, 21,42 % à Joncherey et 25,90 % à Morvillars.**

À Belfort, en revanche, il affiche 49,52 %, arrivant en tête dans cinq bureaux de vote sur treize : hôtel de ville, Victor-Hugo B1, Saint-Exupéry, Serzian, maison de quartier des Forges. C'est dans ce dernier bureau qu'il fait son meilleur score avec 63,01 % des voix

En juin dernier, Christophe Grudler était arrivé en tête au second tour à Belfort avec 53,16 %. Il devançait Ian Boucard de 337 voix. Hier, il était distancé de 36 bulletins.

Votes blancs

Ils ont été particulièrement nombreux à Delle (11,34 %) et Frais (19,11 %).

En moyenne, les votes blancs et nuls ont représenté 10,94 % des bulletins hier.

Boucard devant dans 56 communes

Christophe Grudler est arrivé en tête dans quatre communes : Angeot, Reppe, Larivière, Lepuix-Neuf. Les deux candidats sont à égalité à Chavanatte.

Ian Boucard l'emporte dans les 56 autres localités.

En juin dernier, Christophe Grudler était en tête dans 24 communes au soir du deuxième tour.

Différences d'évolution

Souvent, on observe un maintien des voix de Ian Boucard tandis que Christophe Grudler s'érode. À Andelnans, par exemple, Ian Boucard faisait 137 voix en juin dernier. Il en avait 136 hier. L'évolution des résultats de Christophe Grudler est d'une autre ampleur : à Andelnans toujours, il affichait 187 voix en juin dernier et n'en avait plus que 112 hier.

Le 1er régiment sort l'artillerie (07/02/2018)

À l'occasion du 347e anniversaire du 1er régiment d'artillerie, basée à Bourogne, les élus du département étaient invités ce mardi à visiter le camp militaire.



Les militaires ont présenté aux élus leur lance-roquettes unitaire, que seul le 1er régiment possède en France. Le radar Cobra est aussi réservé au Royal Artillerie. Photo Camille JOURDAN

« Le radar Cobra fonctionne comme un radar qui flashe les voitures ». La comparaison parle. Car ce n'est pas souvent que l'on peut voir de près des engins militaires, plus souvent présents sur des terrains de conflits. Et comprendre comment ils fonctionnent est encore une autre affaire. Mais pour son 347e anniversaire, le Royal Artillerie a laissé **les élus des communes jumelées aux diverses batteries du régiment, à savoir Delle, Beaucourt, Grandvillars et Morvillars**, pénétrer dans ce fameux radar Cobra. À Bourogne, une unité est spécialisée dans l'utilisation de cet engin, qui aide à repérer la provenance de tirs. Depuis 12 ans, le radar Cobra est présent au Liban.

Présentation du lance-roquettes LRU

Les élus ont également pu découvrir une autre pièce réservée au 1er régiment : le lance-roquettes LRU, qui peut projeter des missiles « jusqu'à 70 km, et ce en 2 minutes 20 », précise un militaire. « Montrer comment le matériel fonctionne permet de marquer davantage les esprits », confie le lieutenant Aurélie Cosson, officier chargée de la communication. Pour les militaires, c'est l'occasion d'expliquer leur profession, exercice auquel ils se prêtent rarement, mais qu'ils jugent important : « Les gens peuvent ainsi comprendre comment et pourquoi nous faisons ce travail », affirme le sergent-chef François-Xavier, « cela nous rapproche de notre but premier, à savoir assurer la sécurité de nos concitoyens ». En dehors de cette journée spéciale, la Grande Muette tente de s'ouvrir peu à peu aux civils, notamment lors des universités d'été de la défense, ou des journées défense et citoyenneté (ex-journée d'appel de préparation à la défense). Dans le Territoire et ses environs, le Royal Artillerie participe également chaque année au Royal Blackhawk, un entraînement hors du camp, où l'on peut observer avions et hélicoptères en plein exercice. Camille JOURDAN

850 C'est le nombre de militaires, réservistes compris, présents à Bourogne

Installation des portillons au P16 (8/02/2018)



Dans le cadre des travaux sur la ligne ferroviaire Belfort Delle, l'entreprise Colas finit d'installer les deux portillons manuels pour le passage piétons et vélos au passage à niveau P16 à l'entrée de Morvillars. Portillons qui donnent des soucis de sécurité à la commune de Morvillars.

Stéphane Bern à la rescousse (9/02/2018)

La commune va déposer un dossier auprès de Stéphane Bern, chargé du patrimoine en péril : elle espère ainsi bénéficier d'une aide financière pour le château communal.



Christophe Viellard initie là un projet qu'il avait déjà lorsqu'il était président de la chambre de commerce en 1994.

Pas de grande décision pour le premier conseil de l'année mais une série de communications de la part du maire Françoise Ravey sur des projets importants, au premier rang desquels figure la requalification du château communal. Après la création du comité de pilotage (notre édition du 23 décembre), il s'avère que le projet ne peut être porté par la seule commune et le maire, devant les interrogations de son conseil, a expliqué qu'une association appelée « le Cercle des villes jumelles », présidée par Christophe Viellard, et la société I-Efficience, seront chargées de l'analyse financière ainsi que du montage juridique du dossier avec une approche des coûts d'exploitation.

Pour l'heure, et de manière imagée, selon Françoise Ravey, « les planètes semblent alignées si l'on veut sauver ce patrimoine ». Il reste toutefois « à border » financièrement l'opération et à examiner toutes les pistes de financement, que ce soit auprès des voisins suisses, des communautés de communes et des structures appelées à occuper les étages, sachant que la commune a déjà un taux d'endettement important, même s'il se réduit.

« Nous allons même déposer un dossier auprès de Stéphane Bern, chargé d'une mission sur le sauvetage du patrimoine en péril », glisse-t-elle encore. Le projet pourrait ainsi figurer dans la liste des dossiers qui pourraient bénéficier du tirage exceptionnel du loto et d'un nouveau jeu de grattage à l'automne prochain.

Rappelons que le château, une fois rénové, d'abord au rez-de-chaussée, puis dans les étages, pourrait accueillir une association de chefs d'entreprise et d'acteurs économiques qui trouveraient là un lieu de partage, de mise en commun d'activités avec un espace de restauration. La gestion de l'ensemble serait assurée par l'association, qui s'acquitterait d'un loyer auprès de la commune. Au final, la commune, qui a

sous le coude nombre de projets, devra faire des choix et le premier d'entre eux sera le choix entre le château et la transformation de la halle en salle des fêtes.

MORVILLARS

09/02/2018

Stéphane Bern à la rescousse

La commune va déposer un dossier auprès de Stéphane Bern, chargé du patrimoine en péril : elle espère ainsi bénéficier d'une aide financière pour le château communal.

Pas de grande décision pour le premier conseil de l'année mais une série de communications de la part du maire Françoise Ravey sur des projets importants, au premier rang desquels figure la requalification du château communal. Après la création du comité de pilotage (notre édition du 23 décembre), il s'avère que le projet ne peut être porté par la seule commune et le maire, devant les interrogations de son conseil, a expliqué qu'une association appelée « le Cercle des villes jumelles », présidée par Christophe Viellard, et la société l'Efficienne, seront chargées de l'analyse financière ainsi que du montage juridique du dossier avec une approche des coûts d'exploitation.

Pour l'heure, et de manière imagée, selon Françoise Ravey,

« les planètes semblent alignées si l'on veut sauver ce patrimoine ». Il reste toutefois « à border » financièrement l'opération et à examiner toutes les pistes de financement, que ce soit auprès des voisins suisses, des communautés de communes et des structures appelées à occuper les étages, sachant que la commune a déjà un taux d'endettement important, même s'il se réduit.

« Nous allons même déposer un dossier auprès de Stéphane Bern, chargé d'une mission sur le sauvetage du patrimoine en péril », glisse-t-elle encore. Le projet pourrait ainsi figurer dans la liste des dossiers qui pourraient bénéficier du tirage exceptionnel du loto et d'un nouveau jeu de grattage à l'automne prochain.

Rappelons que le château, une fois rénové, d'abord au rez-de-chaussée, puis dans les étages, pourrait accueillir une association de chefs d'entreprise et d'acteurs économiques qui trouveraient là un lieu de partage, de mise en commun d'activités avec un espace de restauration. La gestion de l'ensemble serait assu-



Christophe Viellard initie là un projet qu'il avait déjà lorsqu'il était président de la chambre de commerce en 1994.

rée par l'association, qui s'acquitterait d'un loyer auprès de la commune. Au final, la commu-

ne, qui a sous le coude nombre de projets, devra faire des choix et le premier d'entre eux sera le

choix entre le château et la transformation de la halle en salle des fêtes.

Le Syndicat de gestion du collège pointé du doigt (10/02/2018)



Un premier acompte de 15 000 euros est mis d'ores et déjà en recouvrement.

Outre la requalification du château (ER du 9 février) les élus réunis mardi soir ont encore approuvé la convention avec la société 2CM SAS concernant l'exonération de la taxe d'aménagement pour le futur lotissement route de Bourogne.

De son côté, la mise en accessibilité de la mairie sera aidée à hauteur de 73 743 € sur un coût total de 194 183 €. Un dossier bien mené à écouter les élus puisque « subventionné à hauteur de 38 % ».

Dans le domaine financier toujours, la participation des communes de Bourogne, Charmois, Froidefontaine, Grandvillars et Méziré au syndicat de gestion du collège n'est toujours pas réglée puisque jusqu'ici c'est la seule commune de Morvillars qui supporte la totalité des charges de fonctionnement, soit une somme de 20 704 €. Un avis de la cour des comptes du 21 juillet 2017 prévoit pourtant le versement de ces sommes à Morvillars et si cette dernière fera malgré tout l'avance « il appartient au syndicat de gestion et à ses communes membres d'honorer sans délais et de façon régulière cette contribution » affirme Françoise Ravey.

Une situation qui n'est pas sans poser de problèmes lorsque l'on sait que dans le Grand Belfort, c'est le conseil départemental qui finance ces frais de gestion. Concernant l'aménagement des abords de l'école, l'investissement s'élève à 224 670 € avec pour l'heure une aide de 40 000 € du Département tandis que d'autres demandes de subventions sont en cours d'instruction. Enfin, des demandes d'aides seront faites pour l'implantation d'aubettes à partir des amendes de police et un plan guide de la commune financé par les entreprises locales devrait voir le jour avec le groupe Média plus communication.

Les enfants à contribution pour la sécurité (10/02/2018)

MORVILLARS 10/02/2018

Le Syndicat de gestion du collège pointé du doigt

Outre la requalification du château (ER du 9 février) les élus réunis mardi soir ont encore approuvé la convention avec la société 2CM SAS concernant l'exonération de la taxe d'aménagement pour le futur lotissement route de Bourogne.

De son côté, la mise en accessibilité de la mairie sera aidée à hauteur de 73 743 € sur un coût total de 194 183 €. Un dossier bien mené à écouter les élus puisque « subventionné à hauteur de 38 % ».

Dans le domaine financier toujours, la participation des communes de Bourogne, Charmois, Froidefontaine, Grandvillars et Mézière au syndicat de gestion du collège n'est toujours pas réglée puisque jusqu'ici c'est la seule commune de Morvillars qui supporte la totalité des charges de fonctionnement, soit une somme de 20 704 €. Un avis de la cour des comptes du 21 juillet 2017 prévoit pourtant le versement de ces sommes à Morvillars et si cette dernière fera malgré tout l'avance : « Il appartient au syndicat de gestion et à ses communes membres d'honorer sans délais et de façon régulière cette contribution » affirme Françoise Ravey.

Une situation qui n'est pas sans poser de problèmes lorsque l'on sait que dans le Grand Belkot, c'est le conseil départemental qui finance ces frais de gestion. Concernant l'aménagement des abords de l'école, l'investissement s'élève à 224 670 € avec pour l'heure une aide de 40 000 € du Département tandis que d'autres demandes de subventions sont en cours d'instruction. Enfin, des demandes d'aides seront faites pour l'implantation d'arbustes à partir des amendes de police et un plan guide de la commune financé par les entreprises locales devrait voir le jour avec le groupe Média plus communication.



Un premier acompte de 15 000 euros est mis d'ores et déjà en recouvrement.

MORVILLARS

Les enfants à contribution pour la sécurité

« Il y a plein de gens qui prennent le mauvais trottoir sur le pont depuis les travaux d'aménagement au carrefour » explique Nadine Tacquard, la présidente de l'association Petits bouchons et nounous.

Des adultes mais aussi plus grave, des enfants, avec tous les dangers que comporte ce secteur. D'où l'idée des quatre mamans de l'association de mettre les enfants à l'ouvrage pour qu'ils dessinent la vision du danger que représente cet endroit. Les dix enfants n'ont pas manqué d'imagination « puisqu'il a fallu que nous fassions un petit jury pour en sélectionner trois » indique pour sa part Lydie Baumgartner, l'adjointe chargée de l'éducation. Et d'expliquer qu'il a fallu ensuite reproduire les dessins sur des panneaux qui résistent aux intempéries. Il ne restait plus alors à Bernard Vermenot et Philippe Desforges, des services techniques, qu'à poser les panneaux aux endroits adéquats pour alerter parents et enfants.



Trois panneaux seront posés.



« Il y a plein de gens qui prennent le mauvais trottoir sur le pont depuis les travaux d'aménagement au carrefour » explique Nadine Tacquard, la présidente de l'association Petits bouchons et nounous.

Des adultes mais aussi plus grave, des enfants, avec tous les dangers que comporte ce secteur. D'où l'idée des quatre mamans de l'association de mettre les enfants à l'ouvrage pour qu'ils dessinent la vision du danger que représente cet endroit. Les dix enfants n'ont pas manqué d'imagination « puisqu'il a fallu que nous fassions un petit jury pour en sélectionner trois » indique pour sa part Lydie Baumgartner, l'adjointe chargée de l'éducation. Et d'expliquer qu'il a fallu ensuite reproduire les dessins sur des panneaux qui résistent aux intempéries.

Il ne restait plus alors à Bernard Vermenot et Philippe Desforges, des services techniques, qu'à poser les panneaux aux endroits adéquats pour alerter parents et enfants.

« Déchets, quels enjeux ? » (11/02/2018)

Deux classes de 5^{ème} s'apprêtent à réaliser, grâce à divers objets collectés, une grande sculpture commune de deux mètres de haut, afin de sensibiliser à cette question des déchets.



L'ensemble de l'encadrement et des élèves qui présentent les sculptures de la classe précédente.

Mardi, au collège Lucie-Aubrac, dans le cadre d'un EPI (arts plastiques, SVT et éducation musicale), les élèves de deux classes de 5^{ème}, avec Agnès Loret (professeur d'arts plastiques), Marie – Claude Lepera (professeur de SVT), Isabelle Brizard (professeur d'éducation musicale) Tania Trimaille (AESH) et de l'artiste plasticien Denis Lucaselli travaillaient sur un projet intitulé « Déchets : quels enjeux ? »

Les élèves, qui avaient visité une exposition à la Damassine, devaient dessiner et présenter leurs projets, puis créaient une maquette en vue de réaliser en avril, lors d'une semaine de création, une grande sculpture commune (de deux mètres de haut), appelé « un monstre de gaspillage » pour sensibiliser à cette question des déchets que nous produisons. Cette sculpture sera recouverte d'objets récupérés dans les caves, garages, fonds de placards : jouets cassés, abîmés, fils électriques, ballons torturés par le chien, fond du « tiroir de la misère », outils cassés, patins à roulettes, morceaux inconnus, vieux outils, trottinette usagée, vieux Playmobil... L'artiste propose de travailler avec des matériaux différents comme le plastique, le métal, le fer...

Il insiste sur le terme de plasticien, « car les matériaux sont au cœur de sa pratique. Les sculptures permettent de raconter des histoires. Les objets récupérés vont remplacer les mots pour exprimer une émotion, une idée... Les objets que les élèves vont collecter ont eu un sens pour eux, et vont en prendre un nouveau grâce à leur transformation en sculpture et cette sculpture aura un sens au collège. »

Dans le cadre de ce projet, en parallèle, l'Espace multimédia Gantner prêtait une œuvre d'Eric Bernaud « Le Multimédoigt 2.0 », qui était installée au CDI.

« Les objets que les élèves vont collecter ont eu un sens pour eux, et vont en prendre un nouveau grâce à leur transformation en sculpture. Cette sculpture aura un sens au collège. »

Denis Lucaselli Plasticien

Carnaval au collège (11/02/2018)



De gauche à droite, la gagnante individuelle, le principal, Djékodjim Abdéramane Dillah, au centre avec lunettes noires, le C P E, Samir Meddour, assis devant les gagnants par groupe.

Ce vendredi le collège Lucie-Aubrac fêtait carnaval. Samir Meddour (CPE) et les élèves du CVC/FSE avaient mis sur pied une belle manifestation dans l'enceinte du collège. Plus de cent élèves et enseignants sont venus costumés. Pendant la pause de 13 h à 14 h, les élèves déguisés (seuls ou en groupe) devaient défiler devant un jury composé d'élèves et d'enseignants qui selon des critères prédéfinis notaient chaque candidat pour établir un classement (les trois premiers en individuel et le premier pour les groupes).

« Déchets, quels enjeux ? »



L'ensemble de l'encadrement et des élèves qui présentent les sculptures de la classe précédente.

Deux classe de 5^e s'approprient à réaliser, grâce à divers objets collectés, une grande sculpture commune de deux mètres de haut, afin de sensibiliser à cette question des déchets.

« Les objets que les élèves vont collecter ont eu un sens pour eux, et vont en prendre un nouveau grâce à leur transformation en sculpture. Cette sculpture aura un sens au collège. »
Denis Lucaselli
Plasticien

Mardi, au collège Lucie-Aubrac, dans le cadre d'un EPI (arts plastiques, SVT et éducation musicale), les élèves de deux classes de 5^e, avec Agnès Lorez (professeur d'arts plastiques), Marie-Claude Lepers (professeur de SVT), Isabelle Brizard (professeur d'éducation musicale) Tania Trimaille (AESH) et de l'artiste plasticien Denis Lucaselli travaillaient sur un projet intitulé « Déchets : quels enjeux ? »

Les élèves, qui avaient visité une exposition à la Damassine, devaient dessiner et présenter leurs projets, puis créer une maquette en vue de réaliser en avril, lors d'une semaine de création, une grande sculpture commune (de deux mètres de haut), appelé « un monstre de gaspillage » pour sensibiliser à cette question des déchets que nous produisons. Cette sculpture sera recouverte d'objets récupérés dans les caves, garages, fonds de pla-

cards : jouets cassés, abîmés, fils électriques, ballons torturés par le chien, fond du « tiroir de la misère », outils cassés, patins à roulettes, morceaux inconnus, vieux outils, trottinette usagée, vieux Flymo-bù... L'artiste propose de travailler avec des matériaux différents comme le plastique, le métal, le fer.

Il insiste sur le terme de plasticien, « car les matériaux sont au cœur de sa pratique. Les sculptures permettent de raconter des histoires. Les objets récupérés vont remplacer les mots pour exprimer une émotion, une idée... Les objets que les élèves vont collecter ont eu un sens pour eux, et vont en prendre un nouveau grâce à leur transformation en sculpture et cette sculpture aura un sens au collège. »

Dans le cadre de ce projet, en parallèle, l'Espace multimédia Gartner prêtait une œuvre de Eric Bernaud « Le Multimédia 2.0 », qui était installée au CDI.

11/02/2018

EN BREF



MAR 11

MORVILLARS

Carnaval au collège

Ce vendredi le collège Lucie-Aubrac était carnaval. Samir Meddour (CPE) et les élèves du CVC/FSE avaient mis sur pied une belle manifestation dans l'enceinte du collège. Plus de cent élèves et enseignants sont venus costumés. Pendant la pause de 13 h à 14 h, les élèves déguisés (seuls ou en groupe) devaient défilier devant un jury composé d'élèves et d'enseignants qui selon des critères prédéfinis notaient chaque candidat pour établir un classement (les trois premiers en individuel et le premier pour les groupes).

Acquérir la bonne « Transport attitude » (13/02/2018)

Quatre classes de 6^{ème} du collège Lucie Aubrac ont participé à une opération de sensibilisation au bon usage des transports collectifs, menée dans le cadre de la campagne nationale d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté.



Dialogue après le film avec un membre de l'Association Prévention MAIF.

« Transport attitude », tel est le nom de l'opération qui a concerné l'action de sensibilisation organisée dans le cadre de la campagne nationale d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs de jeunes, à destination des élèves de quatre classes de 6^e du collège Lucie-Aubrac.

L'association Prévention MAIF, partenaire de cette opération, était représentée par Danielle Idelon, présidente, Martine PetitJean, Francine Mongin et Agnès Richert, membres. Les élèves étaient encadrés par les professeures Mmes Courpasson, Rayot, Castioni, Chauvin et Chatenay-Rivaudey.

Pour la partie pratique, Florian Gaulard, membre de la SMTC (syndicat mixte des transports en commun), responsable du département scolaire chez Optymo avait mis à la disposition du collège un bus de la société Maron.

Pour la partie théorique, chaque classe a visionné un film d'une heure sur le parcours d'un élève depuis son réveil et la prise de son bus jusqu'à son retour à la maison avec toutes les situations pouvant survenir.

S'est ensuite institué un dialogue sous forme de questions- réponses avec les intervenants de l'association Prévention MAIF, sur le contenu du film. Ensuite, pendant une autre heure, est venue la mise en pratique des situations relatées par le film avec le chauffeur de bus de la société Maron.

4 C'est le nombre de classes de 6^{ème} ayant pris part à l'opération

« Participer à la formation de futurs citoyens des jeunes » (13/02/2018)



Le principal du collège, Djékodjim Abderamane-Dillah.

« Au-delà du contenu très intéressant, le fait que certains intervenants soient d'anciens chefs d'établissement facilite les échanges avec les élèves » se félicite Djékodjim Abderamane-Dillah, principal du collège Lucie-Aubrac. « Les sensibiliser aux dangers de la route, leur inculquer un comportement responsable dans les cars de ramassage scolaire, etc. participe à leur formation de futurs citoyens.

L'architecture de cette journée (apport théorique et expérience pratique avec le bus mis à disposition pour l'occasion) est propice à une bonne transmission du message auprès de nos jeunes, qu'il convient de prendre en charge très tôt. »

Djékodjim Abderamane-Dillah ajoute : « D'une manière générale, je souhaite dynamiser le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), instance qui doit prendre toute sa place dans l'établissement avec des collaborateurs investis (enseignants, CPE, infirmière, référent sécurité...).

Le conseil départemental des jeunes (CDJ) institué depuis l'année dernière par le conseil départemental participe également à cette noble mission, en témoigne "la semaine du don" qui a mobilisé les élèves il y a quelque temps. Citoyens responsables et engagés, tel est l'objectif visé au travers de ces actions. »

Apprendre et acquérir la bonne « Transport attitude »

13/02/2018



Dialogue après le film avec un membre de l'Association Prévention MAIF.

Quatre classes de 6^e du collège Lucie Aubrac ont participé à une opération de sensibilisation au bon usage des transports collectifs, menée dans le cadre de la campagne nationale d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté.

« **T**ransport attitude », tel est le nom de l'opération qui a concerné l'action de sensibilisation organisée dans le cadre de la campagne nationale d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs de jeunes, à destination des élèves de quatre classes de 6^e du collège Lucie Aubrac.

L'association Prévention MAIF,

partenaire de cette opération, était représentée par Danielle Idelon, présidente, Martine Petitjean, Francine Mungin et Agnès Richert, membres. Les élèves étaient encadrés par les professeurs M^{mes} Courpasson, Rayot, Castioni, Chauvin et Chatenay-Rivaudey.

Pour la partie pratique, Florian Gauland, membre de la SMTC (syndicat mixte des transports en commun), responsable du département scolaire chez Opymo avait mis à la disposition de collège un bus de la société Maron.

Pour la partie théorique, chaque classe a visionné un film d'une heure sur le parcours d'un élève depuis son réveil et la prise de son bus jusqu'à son retour à la maison avec

toutes les situations pouvant survenir.

S'est ensuite institué un dialogue sous forme de questions-réponses avec les intervenants de l'association Prévention MAIF, sur le contenu du film. Ensuite, pendant une autre heure, est venue la mise en pratique des situations récréées par le film avec le chauffeur de bus de la société Maron.

4

C'est le nombre de classes de 6^e ayant pris part à l'opération.

« Participer à la formation de futurs citoyens des jeunes »

« Au-delà du contenu très intéressant, le fait que certains intervenants soient d'anciens chefs d'établissement facilite les échanges avec les élèves » se félicite Djékodjim Abderamane-Dillah, principal du collège Lucie-Aubrac. « Les sensibiliser aux dangers de la route, leur inculquer un comportement responsable dans les cas de ramassage scolaire, etc. participe à leur formation de futurs citoyens. L'architecture de cette journée (apport théorique et expérience pratique avec le bus mis à disposition pour l'occasion) est propice à une bonne transmission du message auprès de nos jeunes, qu'il convient de prendre en charge très tôt. »

Djékodjim Abderamane-Dillah ajoute : « D'une manière générale, je souhaite dynamiser le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), instance qui doit prendre toute sa place dans l'établissement avec des collaborateurs investis (enseignants, CPE, infirmière, référent sécurité...). Le conseil départemental des jeunes (CDJ) institué depuis l'année dernière par le conseil départemental participe également à cette noble mission, en témoigne "la semaine du don" qui a mobilisé les élèves il y a quelque temps. Citoyens responsables et engagés, tel est l'objectif visé au travers de ces actions. »



Le principal du collège, Djékodjim Abderamane-Dillah.

Le rétro billard club en finale (14/02/2018)



Le rétro billard club, n'aura pas réussi sa finale en trois bandes R2, il se place 3^e et 4^e avec Philippe Génieux et Patrick Bandelier, le vainqueur, vient de Langres avec Jacques Cavezel en 75 points, 326 reprises et moyenne générale de 0.316. À noter que le samedi à Vesoul, Philippe Rémy fait 2^e en trois bandes R1 en finale de Franche-Comté et se qualifie pour la finale de ligue.

Le Territoire commence à être branché (22/20/2018)

Les premières bornes de recharge publiques pour véhicule électrique et hybride ont été installées, mardi à Belfort, et mercredi à Morvillars. La mise en service est prévue au printemps. D'ici fin 2019, le 90 en comptera 44.



La municipalité envisage dix sites de recharge à Belfort. Le programme d'investissement de Territoire d'énergie 90 et de l'Ademe a prévu d'en financer cinq. Photo Ph.B.

Ce n'est pas un horodateur de dernière génération. Quoique...

Ce type d'appareil, jusqu'alors inédit sur le domaine public du Territoire de Belfort, est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride.

Sommairement, elle se compose d'un écran tactile dont le maniement à l'aide d'un badge RFID (radio frequency identification) ouvre l'accès à une prise. Chaque borne dispose de deux branchements d'alimentation.

Si le syndicat intercommunal Territoire d'énergie 90, en charge de la distribution publique d'électricité sur le département et de ce programme d'État relayé par la Région via l'Ademe, ne s'est pas encore (officiellement) prononcé, on s'oriente, d'après l'encadrement, vers un service payant. Comme c'est le cas dans le Doubs, mais pas en Haute-Saône actuellement.

Le montant de la facture au client n'est pas encore fixé ; l'objectif étant d'apporter une cohérence régionale entre syndicats d'énergie.

Le temps de charge moyen est évalué à 1 h 30 avec ces bornes de type « accéléré ». Avant l'été, automobilistes et cyclistes à la fibre « écolo » pourront se brancher aux premiers exemplaires.

Au Malsaucy et au Ballon d'Alsace aussi

Deux ont été installés mardi à l'angle de la RD 83 et de la place de la Résistance, sur le parking de la Maison du Peuple de Belfort.

Et mercredi, c'est sur l'aire de stationnement de la gare de Morvillars que les agents de la société Citeos, de Besançon, ont opéré le sol et mis sur pied deux autres exemplaires de ces boîtiers.

Quatre places de parking, gratuites, réservées et matérialisées, sont ainsi consacrées dans chacune de ces « stations ». Elles seront accessibles 24h/24, 7j/7.

Les utilisateurs de quatre et deux roues « branchées » en quête d'un peu de jus, pourront s'en servir dès ce printemps, via l'application téléphonique de l'opérateur Freshmile et la plateforme Gireve.

Enedis doit d'ici là intervenir pour le raccordement électrique et l'organisme Consuel, pour certifier la conformité de ces ensembles.

Ces premières installations marquent le démarrage d'un vaste programme sur l'ensemble du Territoire de Belfort. Il est prévu le déploiement de 40 autres bornes dans une quinzaine de communes avant 2020.

Montreux-Château, Rougemont-le-Château et un deuxième site à Belfort figurent au calendrier des implantations suivantes cette année.

Le Malsaucy (près du restaurant) et le Ballon d'Alsace (parking des Démineurs) devraient entre autres bénéficier de pareil équipement.

Territoire d'énergie 90 et l'Ademe (l'agence régionale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) se répartissent le coût de cette opération. Du 50/50 pour un montant global de 400 000 €. En tout, le département sera doté de 88 points de charge.

Ph.B.

Nous sommes à un moment charnière (22/02/2018)

Françoise Ravey Maire de Morvillars



Avec Belfort, Morvillars est l'une des premières communes du département à se doter d'une station publique de recharge pour véhicules électriques. Qu'est-ce qui motive cette initiative ?

Un concours de bonnes circonstances. À commencer par la réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle avec sa halte à Morvillars. Elle nous ouvre de nouvelles possibilités de communication, de services et de commerces. C'est le moment de faire.

Le véhicule électrique est-il en train de faire une percée dans votre secteur ?

Il n'y en a pas beaucoup mais c'est peut-être parce qu'il n'y a pas suffisamment de bornes de recharge ! Alors, pourquoi pas chez nous. L'élément financier joue aussi. La prise en charge est totale par le syndicat d'électricité (Territoire d'énergie 90) et l'Ademe. Ce serait idiot de dire non à cette opération pilote,

d'autant qu'elle répond à un sens éco-citoyen assez poussé au conseil municipal. Nous sommes notamment au « zéro phyto » depuis la première année de notre mandat. Contribuer à réduire les pollutions et préserver notre environnement nous semble important. Nous sommes à un moment charnière. Il faut se lancer !

Et pas seulement dans ce domaine, non ?

Nous n'avons pas de véhicule électrique communal pour le moment. On pourrait donner l'exemple, c'est vrai, mais, le coût reste un frein. Notre travail consiste surtout à anticiper les services de demain. Nos réflexions portent par exemple sur la requalification du château en centre économique, sur la création d'un éco-quartier... L'idée est d'être compétitif. Morvillars est un carrefour : entre Delle et Belfort, entre Doubs et Alsace, proche de la Suisse, de la Jonxion (le parc d'innovation), de l'hôpital nord Franche-Comté...

Recueilli par Philippe BROUILLARD

A la fin de la charge, un signal est transmis à la police municipale... (22/02/2018)



Télégérées par wifi, les bornes fonctionnent avec un badge fourni par l'opérateur. Photo Ph.B.



Les emplacements sont matérialisés depuis mercredi sur le parking de la gare de Morvillars.





Outre Belfort et Morvillars, le programme de Territoire d'énergie et de l'Ademe prévoit l'installation d'autres sites de recharge à Bavilliers, Beaucourt, Châtenois-les-Forges, Cravanche, Delle, Etueffont, Evette-Salbert, Fontaine, Lachapelle-sous-Rougemont, Montreux-Château, Offemont, Rougemont-le-Château, Sevenans, Vescemont et Lepuix-Gy. Giromagny en envisage aussi mais sans le concours du syndic.

À Belfort, la municipalité souhaite dédier dix sites : parking de l'Arsenal, place de la République, parking devant l'ancien hôtel du gouverneur militaire, parking de General Electric (Techn'hom), rue de Marseille, devant le 2 rue Édouard-Belin (Techn'hom), 3 boulevard Roosevelt, 5 rue du Général-Béthouard (Les Forges) et 24 rue Salengro. Le plan de financement du syndicat d'électricité prévoit d'en prendre cinq à sa charge.

Sur les 44 bornes installées, 43 sont de type « accéléré » et délivrent jusqu'à 22 kilovoltampère (kVA) de puissance. En 1 h 30 voire 2 h, la batterie est en bonne partie rechargée. Une borne plus puissante, dite « rapide » (30 à 45 minutes), doit trouver sa place à proximité du futur échangeur A 36-RN 1 019.

Les places de stationnement seront gratuites mais pas indéfiniment non plus. Ainsi, quand la batterie est totalement chargée, un signal est envoyé à l'opérateur, qui transmet à la police municipale. Pas question de voiture tampon, en somme.

La tablette tactile qui équipe ces bornes affiche des couleurs à chaque étape de son utilisation. Vert, quand la borne est disponible ; bleu, quand le système est déverrouillé ; violet, quand la charge est en cours, et rouge, en cas de problème.

BELFORT

**Stationnement :
les commerçants
pétitionnent**



Photo Xavier GORAU

22/02/2018

Rechargement électrique



TERRITOIRE

Des bornes publiques de recharge pour véhicules électriques font leur apparition dans le Territoire de Belfort. Photo Xavier GORAU > CAHIER LOCAL

GIROMAGNY

**Maltraitance :
une infirmière
condamnée**

> PAGE 5

GIROMAGNY

**Chauffage :
les locataires
en colère**

> CAHIER LOCAL

MULHOUSE

**La nouvelle
Peugeot 508
à découvrir en
avant-première**

> PAGES 2-3

ATHLÉTISME

**Rochet (MBA)
veut rebondir
en salle**

> PAGE 18



Photo d'archives ER

Le Territoire commence à être branché 22/02/2018

Les premières bornes de recharge hybrides avec efficacité électrique et électrique ont été installées, mardi à Belfort, et mercredi à Morvillars. La mise en service est prévue au printemps. D'ici fin 2019, le 90 en compte au total.

Ce n'est pas un honneur de dernière génération. Chaque... type d'appareil, jusqu'aux véhicules électriques. Le territoire de Belfort est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride.

Son rôle est de permettre à nos véhicules hybrides et électriques de se recharger. Le territoire de Belfort est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride.

Le territoire de Belfort est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride. Le territoire de Belfort est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride.

avant le démarrage d'un voyage. Le territoire de Belfort est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride.

Le territoire de Belfort est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride. Le territoire de Belfort est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride.

Le territoire de Belfort est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride. Le territoire de Belfort est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride.

Le territoire de Belfort est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride. Le territoire de Belfort est une borne de recharge pour véhicule électrique et hybride.

1h30
le temps moyen pour recharger la batterie d'une voiture

Questions à ?

Franoise Hanry
Maire de Morvillars

« Nous sommes à un moment charnière »

Photo ER

Avec Belfort, Morvillars est le premier territoire du département à se doter d'une station publique de recharge pour véhicules électriques.

Un concours de bonnes circonstances a permis la réalisation de la ligne ferroviaire Belfort-Delle avec sa halte à Morvillars. Elle nous ouvre de nouvelles possibilités de commercialisation de services et de commerces. C'est le moment de faire le véhicule électrique est-il en



La municipalité envisage des sites de recharge à Belfort. Le programme d'investissement de Territoire d'énergie 90 et de l'Ademe a prévu d'en financer cinq. Photo Ph. B.

À la fin de la charge, un signal est transmis à la police municipale...



Télégrées par wifi, les bornes fonctionnent avec un badge fourni par l'opérateur. Photo Ph.B.

preuille cinq à sa charge.

Sur les 44 bornes installées, 43 sont de type « accéléré » et admettent jusqu'à 22 kilowatts (KVA) de puissance. En 1 h 30, la batterie est en moyenne rechargée de 10 à 15%. Les bornes sont installées à Morvillars (30 à 45 minutes), dont la future échangeur A 56-RN 1019. Les places de stationnement seront gratuites mais pas indéfiniment non plus.

Ainsi, quand la batterie est totalement chargée, un signal est envoyé à l'opérateur, qui informe la police municipale, posant la question de volume tampon, en fonction de la situation.

La tablette tactile qui équipe ces bornes affiche des données à chaque étape de son utilisation. Vert, quand la borne est disponible, bleu quand le système est déverrouillé, violet, quand la charge est en cours, et rouge, en cas de problème.

Ph. B.



Les emplacements sont matérialisés depuis mercredi sur le parking de la gare de Morvillars. Photo Xavier GOUAU

Nous devrions pouvoir aller à Morvillars en 2019 (23/02/2018)

Christiane Gibert Présidente de « L'Odyssée du cirque »



Où en est votre projet d'installation à Morvillars ? « Les négociations sont en cours avec le Grand Belfort pour l'acquisition d'un terrain d'1 hectare via la Sodeb. »

Pourquoi si vaste ? « Nous avons besoin d'un grand terrain pour les activités actuelles et pour en développer de nouvelles. Il est prévu un bâtiment en dur pour l'administration et trois chapiteaux. Au total, c'est un projet de 1 M€. »

Quel est votre public ? « L'effectif habituel est de 300 élèves : enfants à partir de 18 mois, adolescents et adultes. S'ajoutent 995 scolaires, et tous les jeunes d'institutions diverses l'été. Soit au total 6 000 personnes par an. »

Vous ne serez pas trop excentré à Morvillars ? « Nous avons reçu un très bon accueil de la commune et nous serons près d'une zone d'activités en croissance. Beaucoup de nos adhérents sont très impliqués, on peut espérer qu'ils vont nous rester fidèles. »

Est-ce que les collectivités vous suivent financièrement ? « Nous percevons 17 000 € du conseil départemental (dont 5 000 pour l'investissement). Le conseil régional, la CAF et Jeunesse et Sports vont nous aider aussi. Nous venons de lancer une campagne de financement pour accélérer les choses. »

Quand allez-vous déménager ? « Le plus rapidement possible. J'aimerais dès la rentrée prochaine, car nous sommes actuellement très mal installés au Chênois, mais ce ne sera pas possible, on n'aura pas assez d'argent pour réaliser le terrassement. Je pense plutôt à 2019. »

En savoir plus : 09 63 56 18 91. Propos recueillis par Didier PLANADEVALL